

● (1440)

Le sénateur Roblin: Je voudrais dire tout d'abord que le gouvernement n'a nullement l'intention d'imposer des limites à notre comité permanent des banques et du commerce. Le gouvernement actuel n'a jamais imposé de limites aux travaux de ce comité. Nous avons respecté l'autonomie du comité et son droit d'établir son propre emploi du temps et d'agir comme bon lui semble, et je ne pense pas qu'un seul sénateur de l'opposition me contredise sur ce point.

Le sénateur Frith: Non, en effet, parce que vous ne faites que suivre un bon principe libéral.

Le sénateur Roblin: Lorsqu'on trouve un bon principe libéral, il vaut la peine de le suivre, car c'est rare.

Le sénateur Frith: Vous dites cela parce que vous n'êtes pas libéral.

Le sénateur Roblin: Ne vous inquiétez pas. Le Sénat s'occupe de son emploi du temps et ses comités s'occupent du leur, et le comité en question poursuivra sa mission comme il le juge bon. Pour ma part, je suis très heureux qu'il en soit ainsi et je tiens à bien préciser que nous n'avons aucune intention d'agir autrement en l'occurrence. Voilà pour le premier point.

Mon ami a ensuite demandé quand le projet de loi nous serait proposé. Je puis lui dire que si je pars vers 15 h 15 cet après-midi, je serai mieux en mesure d'informer mon honorable ami parce que cette affaire est examinée en priorité. J'hésite à faire une promesse ferme puisque je ne suis pas responsable de l'horaire, mais je suis convaincu que le délai qu'il a mentionné pour la présentation du projet de loi à l'autre endroit sera respecté. C'est tout ce que je puis vous dire pour le moment. Si je m'aperçois que ce n'est pas le cas, j'en aviserai mon honorable ami en conséquence.

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

LE RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'IRAN

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Le gouvernement du Canada compte-t-il rétablir ses relations diplomatiques avec l'Iran?

[Traduction]

L'honorable Duff Roblin (leader du gouvernement): Je dois dire à mon honorable ami qu'il s'agit uniquement de ma propre interprétation des faits et que je n'ai pas eu la chance de consulter mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais je n'ai pas l'impression qu'on se dispose à prendre une initiative semblable. Si je constate que je me trompe, j'en aviserai le sénateur.

[Français]

Le sénateur Corbin: Dans le même contexte, le leader du gouvernement au Sénat pourrait-il s'informer de la raison pour laquelle nous n'avons pas de représentants canadiens pour défendre nos intérêts en Iran?

Nous semblons toujours avoir recours à des attachés de l'ambassade du Danemark.

Par contre, d'après mes renseignements, que des diplomates canadiens font régulièrement la navette entre le Canada et l'Iran. Est-ce qu'il se passe des choses en catimini?

Également dans le même contexte, le Canada a-t-il l'intention de s'excuser auprès de l'Iran pour sa participation à la libération des otages américains? Ceci est la condition *sine qua non* de l'Iran pour rétablir ses relations diplomatiques avec le Canada.

Pendant que le leader du gouvernement s'informerait pour obtenir des détails quant à ma première question, pourrait-il également aborder ces deux autres sujets auxquels les Iraniens semblent attacher beaucoup d'importance?

[Traduction]

Le sénateur Roblin: Je pense pouvoir répondre aux questions de mon honorable ami au pied levé. Mon collègue qui siège à mes côtés me rappelle que nous n'avons pas rompu nos relations avec l'Iran, mais que l'ambassadeur du Canada et son personnel n'ont tout simplement pas pu continuer à assumer leurs fonctions en Iran. Je regarde quelqu'un qui s'y connaît beaucoup en affaires internationales et il pourra confirmer ce que j'affirme ou me reprendre si je me trompe. Nous n'avons pas de services d'ambassade en Iran parce que le gouvernement de ce pays a exigé que nous nous excusions de nos actions envers les otages américains qui essayaient de fuir l'Iran. Si j'ai raison, je ne pense pas que ce soit très probable que le gouvernement du Canada veuille s'excuser de son attitude. Je ne pense d'ailleurs pas qu'il doive le faire. Je ne le préconiserais certainement pas si l'on me consultait à ce sujet et je ne pense donc pas que l'on sortira de cette impasse à moins de faits nouveaux.

Entre-temps, je pense que nous devrions être reconnaissants aux autres pays qui protègent nos intérêts en Iran aussi bien que possible. Il me semble que nous devons tolérer la situation encore quelque temps dans l'espoir de trouver une solution quelconque qui nous échappe pour l'instant.

[Français]

Le sénateur Corbin: Honorables sénateurs, j'ai un commentaire à formuler sur la réponse du leader du gouvernement au Sénat.

Dans le rapport du comité sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, présenté en cette Chambre au mois de juin 1985, je lis à la page 81 que les échanges commerciaux du Canada avec l'Iran se sont peu à peu accrus depuis quelques années, en dépit du fait que les deux pays n'ont pas rétabli leurs relations diplomatiques.

Le leader du gouvernement m'informe que ces relations diplomatiques n'ont jamais été rompues. Le rapport du comité mentionne la rupture de ces relations diplomatiques entre 1978 et 1980. Depuis, elles n'ont pas été rétablies. De deux choses l'une; ou je suis mal renseigné, ou le leader du gouvernement au Sénat l'est. Il pourrait étudier cette question lorsqu'il me donnera sa réponse, dans quelques jours.